



## EsB3 Programme de Formation - ABIDJAN

### Groupes de parole et de psychoéducation sur la justice réparatrice

Horaire	Thèmes animés
8h45-9h15	<b>Exercice de réflexion :</b> Demander aux participants de décrire un ECL? Pourquoi et comment devient-on un ECL (les causes) ; Décrire les défis chez les ECL avant, pendant et après la détention Faire la Restitution
9h15-10h15	<b>Module : Introduction à la connaissance et compréhension de l'ECL : les théories sociales de la délinquance pour un accompagnement à la réadaptation sociale via la psychoéducation</b>  <b>Objectif :</b> Comprendre la sociologie de l'ECL pour sa réadaptation : la théorie du contrôle social, les théories culturalistes, les théories de la tension. Il s'agira spécifiquement de Comprendre les motivations chez les ECL dans la commission des infractions pour relever les défis et les traiter par la psychoéducation.
10h15-10h30	Pause
10h30-13h	<b>Introduction à la psychoéducation : Quoi ? Pour qui ? Quand ? Comment ?</b> - <b>Quoi ?</b> : Approche définitionnelle - <b>Pour qui ?</b> : La catégorie pour la sélection du groupe cible : les critères de choix - <b>Quand ?</b> périodicité de réalisation = 3 à 4 semaines après la libération des enfants et pendant lesquelles l'équipe reste en contact avec eux  <b>La phase préparatoire</b> <b>Explicitation de l'animation des 3 modules :</b> Module 1 : « <i>Je sais mon infraction, ses conséquences sur la victime et moi-même ainsi que la loi qui me punit</i> » Module 2: <i>Je reconnais ma responsabilité et je souhaite réparer ma faute</i> Module 3 : <i>Ma réinsertion avec zéro récidive</i> <i>Le suivi ? (le lien avec les autres activités ? groupes de parole ?</i>
13h-14h	Pause déjeuner
14h-16h	Arrivée des enfants Animation d'un module avec 10 enfants avec Konan Alexandre Durée : 60 mn Entretien avec les enfants par les animateurs EsB3 présents
16h-16h30	Bilan

## Les approches théoriques appuyant les groupes de parole et de psychoéducation

### A- POURQUOI LA PYSCHOEDUCATION POUR LES ECL ?

Aborder la notion de La psychoéducation en faveur de l'enfance en conflit avec la loi renvoie à comprendre les causes profondes de leur enlisement dans la délinquance, pour emprunter le titre de l'œuvre de **Maurice Cusson**, « Délinquants et pourquoi ? » Pour cela, il s'agira d'évoquer des théories pour davantage comprendre comment un enfant bascule d'une vie normale dans la délinquance. Ces théories tirent leur source pour la plupart des causes classiques de la délinquance que sont la pauvreté - le chômage des parents - le groupe de pairs-les médias violents-la déscolarisation.

#### *La théorie du contrôle social*

Selon cette théorie, une personne devient délinquante en raison de la **faiblesse, la distorsion ou la rupture des liens qui la rattachent** (l'attachement qui n'est autre que l'internalisation des règles et normes sociales) aux autres membres de la société notamment l'école, la famille, la communauté, le travail. Sans ces variables qui constituent des obstacles et qui pourraient le retenir, le risque de passage à la délinquance est écarté.

**Exemple :** la situation de l'enfant de la rue qui a quitté la famille, l'école qui pour sa survie est amené à commettre des larcins. C'est aussi le cas chez le mineur, qui pour cause de reniement familiale, de négligence suite au décès ou remariage des parents commet une infraction.

Source: T. Hirschi, *causes of delinquency*, Berkeley et Los Angeles, university of California Press, 1969.  
Article précurseur de A.J Reiss, *Delinquency as failure of personal and social control*, American Sociological Review, 1951, vol 16, p196-207

#### *La théorie de la tension*

Cette théorie repose sur l'idée selon laquelle des adolescents inadaptés sociaux, placés dans une situation où ils sont confrontés à des **forces contradictoires d'ordre interne et externe** vont recourir à la délinquance car ils ont une difficulté à résoudre ce conflit de forces internes et externes. C'est par exemple le cas chez des mineurs qui n'arrivent pas à atteindre des objectifs de vie par des voies légitimes et qui auront tendance à recourir à des voies détournées (la déviance) ; cela prend plus d'ampleur chez ces derniers en cas de « succès de l'infraction », d'où leur persévérance dans l'activité délictuelle.

**Exemple :** Un mineur qui a des difficultés à trouver à manger, s'offrir des vêtements neufs, un smartphone, un emploi pour survenir à ses besoins sera tenté de commettre une infraction pour assouvir son besoin imminent- il sait que ce n'est pas la norme mais il est coincé pour survivre, c'est la seule solution qu'il imagine.

Source: Robert Merton, *straintheory*, 1938

#### *La théorie de l'étiquetage*

La délinquance trouve sa source dans un système implicite et insidieux d'étiquetage entrepris à tort ou à raison par les communautés et autres, qui étiquettent des adolescents comme des délinquants et qui va déclencher ce processus de transformation ou mutation chez eux pour devenir de réels délinquants. C'est de façon anodine des enfants, hors de l'école qui s'adonnent à des jeux excitants etc. sans grande conséquence au départ. Toutefois, une telle façon de vivre mal perçue par les adultes (les parents et les communautés) va amener ces derniers à les stigmatiser et étiqueter. En retour, les jeunes voudront **assumer** cette étiquette, s'imposer (acquisition de pouvoir, inversion des rôles) pour devenir de véritables délinquants.

**Exemple :** Des mineurs hors de l'école passent toutes leurs journées regroupés au quartier, de ce fait, les populations les blâment ou les stigmatisent les traitant de vauriens, de délinquants. Ces jeunes auront tendance à s'accommoder de ce nouveau rôle qui leur est prêté et à vouloir le jouer ; c'est la voie vers la commission des infractions.

Source: Frank Tannenbaum, *crime and the community*, New York, Columbia university, Press 1938

#### **La théorie de l'association différentielle**

Selon la théorie de l'association différentielle, le comportement délinquant est appris et s'opère par le contact d'avec des groupes délinquants (l'influence des pairs délinquants).

**Exemple :** Dans le film à succès ivoirien « INVISIBLES », un enfant issu de famille riche, qui s'est lié d'amitié avec un groupe des enfants en conflit avec la loi trivialement appelés microbes a commencé à commettre lui aussi les violences dont le groupe se rendait coupable.

C'est aussi le cas de cette question de la contagion criminelle des enfants infracteurs née de leur proximité d'avec les adultes au sein des prisons ou du contact avec des groupes d'ECL d'habitude.

Source: Edwin H. Sutherland, *Principles of criminology*, Philadelphie, Lippincott, 3e éd.1992

#### **B- QUEST CE QUE LA PSYCHOEDUCATION ? APPROCHE DEFINITIONNELLE**

Elle se compose de deux mots, je dirais de 2 disciplines dont la psychologie et l'éducation. C'est une discipline qui consiste à **(1) identifier les problèmes ou risques** chez les enfants inadaptés sociaux, dont dans notre cas, les ECL et de **(2) chercher à régler le problème/situation avec eux**. C'est la même dynamique que dans l'approche résilience : l'enfant est l'acteur et on part de son histoire personnelle pour avancer dans son soutien.

Le but de la psychoéducation est de former les ECL, pour les rendre capables de résister aux assauts d'ordre psychologique et socioculturel, sans se laisser désorganiser ni perdre leur marche vers une resocialisation (les facteurs de risque sont atténués, du moins, les ressources de l'enfant face à ces facteurs sont renforcés). Et donc pour y arriver, la psychoéducation recommande ces acquis pédagogiques du « **comprendre** » et du « **savoir** » sans lesquels, un tel objectif est difficilement atteignable.

**Le « comprendre » :** Connaître ce qu'on a fait, prendre conscience de la faute commise, le tort causé et à qui. Il s'agit de le conscientiser sur les conséquences liées à l'infraction qu'il a commise

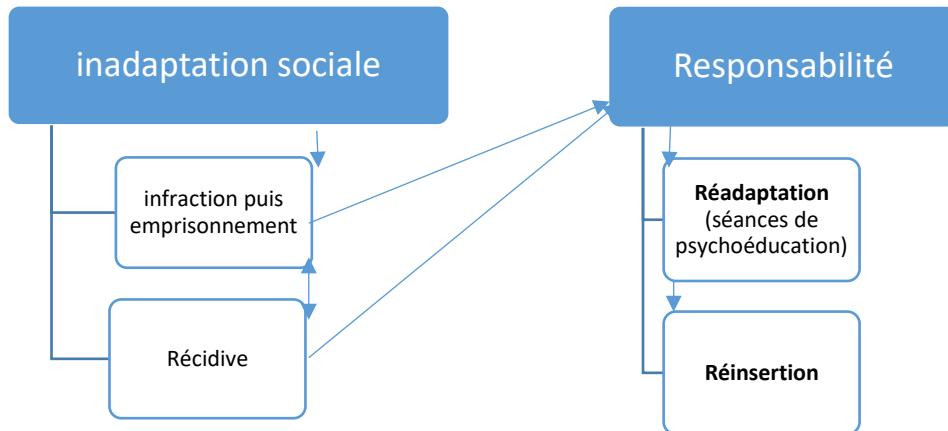
**Le « savoir » :** Pourquoi il n'est pas bon de commettre un tel acte ? et pourquoi j'ai été puni ? quelles sont les valeurs sociales que je dois épouser pour être un citoyen accompli demain ? Quels sont les risques et dangers éventuels dans mon environnement ? Il s'agit de l'identification du cadre social qui régit sa vie

La psychoéducation cible deux (02) domaines dont la **prévention et l'intervention**.

- 1- La prévention :** identifier les éventuels risques dans son environnement pouvant conduire l'ECL à la rechute, à la récidive
- 2- L'intervention :** Identifier et adopter des attitudes qui pourront contribuer à sa réinsertion durable

La psychoéducation répond à un double triptyque causal :

1. **Modèle classique**  
 (lié à une justice punitive)
- 2 **Modèle des 3R avec la psychoéducation**  
 (lié à la justice réparatrice)

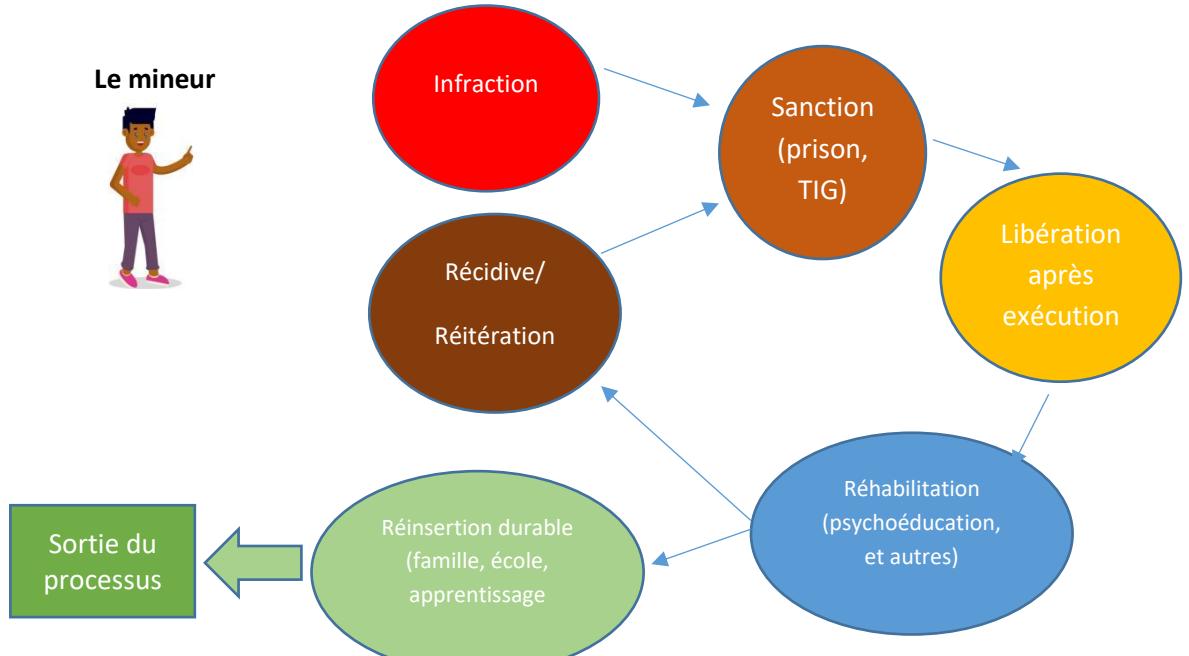


**Le modèle triptyque 1** le plus évident pour notre système suppose que l'enfant inadapté social sous l'effet combiné du faible attachement, de la tension, de l'étiquetage ou de l'association différentielle commette une infraction et finisse en prison. Sans prise de conscience et accompagnement, il a une forte propension à la récidive ou réitération au bout d'un certain temps, cela est exacerbé par les conditions de détention (proximité, contagion, «prisonniérisation») alors qu'il avait été libéré mais non admis dans un processus de resocialisation adaptée.

**Le modèle triptyque 2** intègre la psychoéducation dans le processus avec la prise en compte des variables du « comprendre » et du « savoir » qui aboutiront à la reconnaissance du tort causé et donc à la responsabilité du mineur, ce qui entraînera cette volonté chez lui de participer aux activités de réadaptation (session de psychoéducation) pour sa réhabilitation à même de lui assurer une réinsertion sociale durable.

Outre la psychoéducation, la méthode groupe de parole est appliquée et permet aux jeunes de parler de leur expérience pour s'enrichir mutuellement, la combinaison des 2 méthodes est efficace pour les ECL.

#### Processus cyclique de réadaptation des ECL par le modèle de psychoéducation de DDE-CI



### C- LA CONDUITE DE LA PSYCHOEDUCATION

Les ateliers se déroulent sur 3 jours de suite pour une dynamique d'apprentissage et d'appropriation, soit 1 module jour. Pour que les adolescents restent concentrés, chaque module dure 1h maximum

Conduire la mise en œuvre d'un atelier de Psychoéducation en 4 grandes phases :

- 1- **Phase préparatoire** : Identifier 10 enfants ex. en conflit avec la loi, évaluer leurs profils et besoins de réinsertion, les convaincre de participer aux séances prévues en accord avec les parents
- 2- **Préparation technique** interne : Prévoir une salle avec un minimum de commodités pouvant accueillir les enfants ; les éducateurs devant intervenir préparent le contenu et se répartissent l'animation. Un plan d'animation autour de chants et jeux pour brise-glace est préparé.
- 3- **Phase d'animation** en trois (03) demi-journées.
  - a-Module 1** : « Je connais mon infraction, ses conséquences sur la victime et moi-même ainsi que la loi qui me punit » (le savoir)
  - b-Module 2**: Je reconnaiss ma responsabilité et je souhaite réparer ma faute. (le comprendre)
  - c-Module 3** : Ma réinsertion avec zéro récidive (la projection vers l'avenir, piste de solution pour faire face aux risques et défis)
- 4- **Le suivi post séances** : maintien du contact jusqu'à la sortie du processus de resocialisation ; à défaut de la continuité d'une prise en charge complète.

<b>Module 1</b> <b>Durée :</b> 55 mn  <b>L'infraction ?</b> « <i>Je connais mon infraction, ses conséquences sur la victime et moi-même ainsi que la loi qui me punit</i> »	a- Accueil des adolescents puis installation en U autour de l'animateur ; b- Brise-glace ; c- Par un tour de table, chaque adolescent doit expliquer l'infraction commise en répondant aux questions <b>Quoi ? Quand ? Où ? Pourquoi ? (2 minutes par adolescent, soit 20 min)</b> ; d- Demander les conséquences qu'il y a eu suite à cet acte, tant pour la/les victimes que pour eux-mêmes ( <b>8-10 min</b> ) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour la victime, les participants relèvent le tort causé</li> <li>- pour eux, en groupe ou en individuel, ils complètent un tableau sur les effets positifs et négatifs ;</li> </ul> e- La consigne est la suivante : Dresser un tableau à 2 colonnes, une colonne pour « effets positifs » et une autre « effets négatifs » et demander à chaque adolescent sur la base de son expérience personnelle de renseigner les cases ; f- En individuel ou en binôme d'adolescents, faire le total de chaque case avec chaque adolescent, ensuite, lui permettre de tirer une conclusion. D'ordinaire, la partie négative aura un score plus élevé ; un score contraire serait sans doute la preuve d'une souffrance psychopathologique chez l'adolescent et donc une nécessité de le faire suivre par un spécialiste.								
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">Conséquence de l'infraction pour moi</th> </tr> <tr> <th style="text-align: center;">Faits positifs relevés</th> <th style="text-align: center;">Faits négatifs relevés</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center; height: 20px;"></td> <td style="text-align: center; height: 20px;"></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; vertical-align: bottom;"><b>Total (+)=</b></td> <td style="text-align: center; vertical-align: bottom;"><b>Total (-)=</b></td> </tr> </tbody> </table>		Conséquence de l'infraction pour moi		Faits positifs relevés	Faits négatifs relevés			<b>Total (+)=</b>	<b>Total (-)=</b>
Conséquence de l'infraction pour moi									
Faits positifs relevés	Faits négatifs relevés								
<b>Total (+)=</b>	<b>Total (-)=</b>								

- g- Revenir sur la sanction (**15 min**) : chaque adolescent dit comment il a vécu et conçoit la sanction reçue et ce qu'il a retenu. L'éducateur leur explique l'article du code pénal qui punit leur infraction respective ;

	<ul style="list-style-type: none"> <li>h- Sensibiliser les adolescents sur les notions de droits de l'homme et de citoyenneté en général ; à savoir l la solidarité, l'entraide, la paix...<b>(5 min)</b>:</li> <li>i- Récapituler le thème animé et évaluer ce que les adolescents ont retenu. <b>(5 min)</b>.</li> </ul>
<b>Thème 2</b> <b>Durée 45–60 mn</b> <b>Responsabilité et réparation ou « Je reconnaiss ma responsabilité et je souhaite réparer ma faute »</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a- Accueil des adolescents puis installation en cercle quand tous sont arrivés ;</li> <li>b- Brise-glace ;</li> <li>c- Bref rappel du thème antérieur sur l'infraction, les conséquences et la loi <b>(5 min)</b> ;</li> <li>d- Définir le mot du jour « <b>Responsabilité</b> », qu'est-ce que c'est ?</li> </ul> <p>Poser cette question au groupe et recueillir les réponses de chaque participant. Compiler les réponses sur une grande feuille au tableau, expliquer le sens du mot et amener chaque adolescent à situer sa responsabilité dans la faute commise.</p> <p>L'animateur peut avoir la latitude d'animer avec créativité pour que les jeunes puissent comprendre <b>(15 min)</b>.</p> <p>DÉFINITION : Responsabilité renvoie à être responsable ; c'est assumer et reconnaître les conséquences de ses actes ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>e- Demander à chaque adolescent de définir le mot « <b>Réparation</b> ». Compiler les réponses sur une grande feuille au tableau, expliquer le sens du mot et amener chaque adolescent à situer sa responsabilité dans la faute commise. <b>(15 min)</b> ;</li> <li>f- Demander aux adolescents de proposer une réparation de leur faute ; en discuter en groupe après. Il s'agit de leur demander ce qu'ils pourraient faire s'ils souhaitent demander pardonner (cf. : critères de la justice réparatrice, travail auprès de la victime). <b>(15 min)</b> ;</li> <li>g- Récapituler le thème animé et évaluer ce que les adolescents ont retenu. <b>(5 min)</b>.</li> </ul>
<b>Thème 3</b> <b>Durée : 50-60mn</b> <b>Ma réinsertion avec zéro récidive</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a- Accueil des adolescents puis installation en cercle quand tous sont arrivés ;</li> <li>b- Brise-glace ;</li> <li>c- Bref rappel du thème antérieur sur l'infraction, les conséquences et la loi <b>(5 min)</b> :</li> <li>d- Sur la base des défis de réinsertion relevés lors de la phase préparatoire par l'équipe, animer une prévention en visionnant une courte vidéo sur le sujet qui les préoccupe ou sur lequel il faut les conscientiser (sur des sites en ligne ou médias sociaux) <b>(10 min)</b></li> </ul> <p><i>Parmi les préoccupations fréquentes des adolescents :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Les Faux Amis</b></li> </ul> <p><i>Recommandations clés : Travailler à identifier/reconnaître les faux amis (les signes et indicateurs), les risques encourus en fréquentant les faux amis et comment résister à leur influence en partant de l'expérience des adolescents ,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Le risque des drogues, la proximité de fumoirs</b></li> </ul> <p><i>Recommandations clés : Évoquer les drogues qu'ils connaissent ou dont ils ont entendu parler, travailler à identifier leurs effets et conséquences au plan psychologique et social ,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Les responsabilités de l'adolescent</b></li> </ul> <p><i>Recommandations clés : définir les responsabilités et amener chaque adolescent à en citer au moins une et leur demander de définir et dire son bien-fondé ;</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>e- Un atelier de résilience peut aussi être réalisé pour identifier les facteurs de risque et de protection (sous l'orage), ou pour développer les perspectives des jeunes (la malle à souhaits).</li> <li>f- Récapituler le thème animé et évaluer ce que les adolescents ont retenu <b>(5 min)</b> ;</li> <li>g- A la fin du jour 3, un parchemin de bonne conduite est remis à chaque adolescent pour sa participation et son engagement à ne pas récidiver. On peut leur demander de venir avec une photo de lui qui sera collée sur le parchemin remis <b>(5 min)</b> ;</li> <li>h- Une photo de famille immortalise le moment et met fin à l'activité.</li> </ul>

#### D- SUIVI

Dans le cadre du suivi habituel, lors des VAD ou des appels téléphoniques réguliers, apprécier l'évolution des adolescents, relever les nouveaux besoins et ne pas hésiter à leur apporter l'accompagnement nécessaire jusqu'au retrait de l'intervenant :

- Ont-ils repensé à l'infraction qu'ils ont commise (est ce qu'ils comprennent mieux pourquoi la justice les a sanctionnés, s'ils rejetaient leur responsabilité) : *Aujourd'hui comment perçois-tu l'acte posé?*
- Ont-ils envie de réparer, demander pardon à la victime ? *Penses-tu que cela peut se réparer et comment?*
- Comment vivent-ils les défis ? Ont-ils su faire face ? Rencontrent-ils actuellement une difficulté et malgré les séances, ils ne savent pas comment s'en sortir ? *Est-ce que les séances t'ont aidé pour ta réinsertion ? si oui, quels changements y a-t-il eu ?*